

Tours, le 20 juin 2023

**SAEP**

**Service académique de l'enseignement privé 1<sup>er</sup> degré**

Affaire suivie par :

Agnès Coquard

Tél : 02 47 60 77 23

Mél : [saep@ac-orleans-tours.fr](mailto:saep@ac-orleans-tours.fr)

L'Inspecteur d'académie, directeur académique des  
services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

à

25 rue de la Milletière  
CS 97253  
37072 Tours Cedex 2

Mmes et MM. les lauréats du concours  
de recrutement de professeur des écoles

**Objet : votre nomination en qualité de professeur des écoles stagiaire à la rentrée 2023**

**Pièces jointes :**

- notice individuelle (I)
- constitution du dossier administratif (II)

Vous venez d'être admis(e) au concours de recrutement de professeur des écoles. Je vous en félicite.

En vue de votre prise en charge administrative et financière en qualité de professeur des écoles stagiaire au 1<sup>er</sup> septembre 2023, je vous invite à me retourner pour le **9 juillet prochain**, délai de rigueur, votre dossier administratif comprenant :

- la notice individuelle complétée (I),
- la constitution du dossier administratif (II).

Vous veillerez à ce que les pièces transmises à l'appui de votre dossier soient parfaitement lisibles.

L'ensemble des pièces (de préférence sous la forme d'un fichier unique) devra être adressé au Service académique de l'enseignement privé 1<sup>er</sup> degré (SAEP) à l'adresse : **ce.saep@ac-orleans-tours.fr**

Vous voudrez bien préciser dans l'objet de votre message : **PES rentrée 2023**.



**Christian MENDIVÉ**